



CETAB+

Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité

V CÉGEP DE VICTORIANVILLE

TRANSITION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : PAR OÙ COMMENCER (18 HEURES)

Cette formation s'adresse aux agriculteurs et conseillers qui veulent en apprendre davantage les étapes pour bien réussir la transition d'une entreprise en régie biologique.

14 - 21 - 28 mars 2018
9 h à 16 h

Lieu : **Cégep de Victoriaville**
475, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 4B3
Local E-102, plateforme VIA

Coût : **200,00\$ taxes incluses**

Formateur

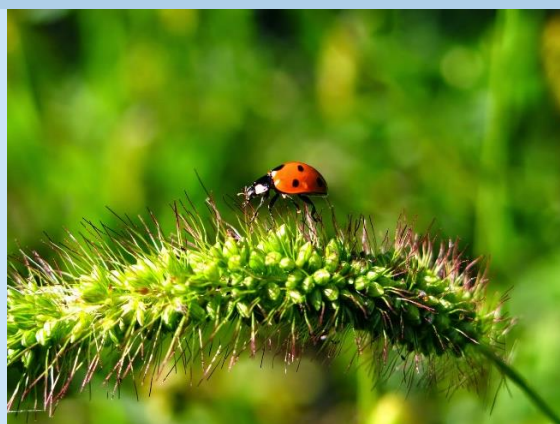
Denis La France, DTA

Expert en agriculture biologique

Chargé de projet au CETAB+

Enseignant en agriculture biologique

FORMATION



INSCRIPTION

La méthode privilégiée est de s'inscrire avec le formulaire en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.cetab.org/formation/2017-2018/inscription>

Après avoir rempli ce formulaire, vous obtiendrez une facture et différents modes de paiement seront disponibles :

- Paiement sécurisé avec une carte de crédit via Paypal;
- Envoi d'un chèque par la poste à l'adresse suivante :

Josée Allard

CETAB+

Cégep de Victoriaville

475, rue Notre-Dame Est

Victoriaville (Québec) G6P 4B3

Vous pouvez aussi imprimer le formulaire en page 3 de ce document et nous le faire parvenir par la poste avec votre paiement.

Cette formation est conditionnelle à un nombre suffisant d'inscriptions.

Date de confirmation de la formation :

7 mars 2018


Québec 


COLLECTIF EN
FORMATION AGRICOLE
Centre-du-Québec







Transition à l'agriculture biologique : par où commencer

18 heures

OBJECTIF

-  Aider l'agriculteur à saisir les implications d'une transition à l'agriculture biologique.

CONTENU

-  Introduction à l'agriculture biologique;
-  Sols et fertilité;
-  Gestion des mauvaises herbes et phytoprotection;
-  Élevage;
-  Étapes de transition et certification;
-  Marché et besoins des consommateurs.

***** Cette formation est conditionnelle à un nombre suffisant d'inscriptions. En cas d'annulation du cours, nous vous contacterons et nous annulerons votre paiement. *****

Politique de remboursement

Une personne qui s'inscrit à un cours hors programme autofinancé doit déboursé la totalité des coûts du cours afin que l'inscription soit reconnue. En cas d'annulation de cours par le CETAB+, ce montant est remboursé intégralement. Si le participant doit annuler son inscription à la suite d'une modification à l'horaire prévu et annoncé par le CETAB+, le montant sera remboursé intégralement à la condition que le participant n'ait pas débuté le cours selon le nouvel horaire. Si le participant désire annuler son inscription, il doit en faire la demande par écrit (papier ou courriel). Il peut alors être remboursé conformément aux modalités suivantes :

- A) Si l'annulation est reçue au moins 10 jours ouvrables avant le début prévu du cours, le remboursement sera fait en retenant un montant de 50 \$ pour l'administration du dossier;
- B) Si l'annulation est reçue entre 2 et 9 jours ouvrables avant le début prévu du cours, le remboursement sera fait en retenant 50 % des coûts d'inscription (minimum 50 \$) pour l'administration du dossier;
- C) Si l'annulation est reçue le jour ouvrable qui précède le début du cours ou après, aucun remboursement ne sera effectué.

INFORMATION

JOSÉE ALLARD

Agente de projet - Services-conseils et aux opérations

CETAB+

819 758-6401, poste 2791

formation@cetab.org



CETAB+

Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité

V CÉGEP DE VICTORIAVILLE

475, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 4B3

Tél. 819 758-6401, poste 2791 Fax. 819 758-8960

formation@cetab.org

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom (à la naissance)

Prénom

Adresse principale

Ville

Code postal

Téléphone résidentiel

Cellulaire

Courriel

Scolarité agriculture	Scolarité autre
DEP <input type="checkbox"/>	DEP <input type="checkbox"/>
AEC <input type="checkbox"/>	AEC <input type="checkbox"/>
DEC <input type="checkbox"/>	DEC <input type="checkbox"/>
CERTIFICAT univ. <input type="checkbox"/>	CERTIFICAT univ. <input type="checkbox"/>
BAC univ. <input type="checkbox"/>	BAC univ. <input type="checkbox"/>
MAÎTRISE <input type="checkbox"/>	MAÎTRISE <input type="checkbox"/>

Co-voiturage

J'accepte que mon adresse courriel soit transmise aux autres participants qui désirent faire du co-voiturage

Oui **Non**

Date de naissance

Nom de l'entreprise (obligatoire)

NEQ (obligatoire)

Secteur d'activité

Statut

Producteur Main-d'œuvre agric.

Relève agric. Autre

Nom du cours

**TRANSITION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE :
PAR OÙ COMMENCER**

Durée : 18 heures (9 h à 16 h)

Dates : 14 - 21 - 28 mars 2017

Coût : 200.00 \$

Chèque Visa Mastercard

No _____

Exp. _____ **MM-AA**

Nom _____

J'ai pris connaissance de la politique de remboursement et j'autorise l'institution à transmettre les données nécessaires aux organismes impliqués dans ma formation.

Signature de l'étudiant

Date : _____